REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 OCTOBRE 2023

N° 5

Date de convocation : 19.10.2023 Date d'affichage : 03.11.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à dix-neuf heures quinze minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Pascal CARPENTIER, Maire, assisté de Mmes et Mrs Aline GRILLE, Christophe VERNON, Nelly DELAHAYE, Guillaume HOOGTERP, Chantal RENOUF, Steve VANHEULE, Claire-Sophie ROSSIGNOL Monique MERCIER, Jean-Marie BOIDIN, Annick BREITENBACH.

<u>Absents excusés</u>: Mmes et M Sarah BREITENBACH, Nadège CAREME, Gilbert ROUSSEL, Sébastien PUBLIER.

<u>Pouvoirs</u>: M. Sébastien PUBLIER a donné pouvoir à M. Jean-Marie BOIDIN. Mme Sarah BREITENBACH a donné pouvoir à Mme Annick BREITENBACH.

Secrétaire de séance : Mme Aline GRILLE.

Ordre du Jour:

- Démission d'un adjoint. Appel à candidature. Délibération.
- Refonte installation d'une caméra sur la zone artisanale. Délibération.
- Projet immobilier en cours.
- Organisation cérémonie du 11 novembre.

Questions diverses.

1) Démission d'un adjoint :

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de M. Gilbert ROUSSEL de ses fonctions d'adjoint au maire et de conseiller municipal, par courrier adressé au Maire le 29 septembre 2023. Cette démission est effective à compter de la notification de l'acceptation par la Préfecture à l'intéressé en date du 12 octobre 2023.

Par conséquent, il est demandé au conseil de statuer sur 2 alternatives :

- Fixer le nombre d'adjoints au Maire à 2, jusqu'à la fin du mandat.
- Elire un 3^{ème} adjoint, selon la délibération du conseil en date du 26 mai 2023 portant sur la création de 3 postes d'adjoints.

Après un vote à bulletin secret, le conseil décide à l'unanimité :

- L'élection d'un 3^{ème} adjoint, en remplacement de M. Gilbert ROUSSEL.

Election d'un 3ème adjoint au Maire :

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la démission d'un adjoint, effective en date du 12 septembre 2023, il a été décidé par délibération ce même jour le remplacement et l'élection d'un nouvel adjoint. Par conséquent, il est procédé à un appel à candidature. Monsieur Jean-Marie BOIDIN se porte seul candidat à ce poste.

Après un vote à bulletin secret, le conseil décide à l'unanimité :

- L'élection de M. Jean-Marie BOIDIN au poste de 3^{ème} adjoint.

- Monsieur Christophe VERNON, auparavant nommé au poste de 3^{ème} adjoint, est nommé 2^{ème} adjoint.
- Mme Aline GRILLE, reste au poste de 1^{ère} adjointe.

Désignation des délégués du SERPN :

Monsieur le Maire rappelle que suite aux démissions de M. Gilbert ROUSSEL, Adjoint au Maire et membre titulaire du SERPN, et de Mme Chantal RENOUF, membre suppléant du SERPN, il est nécessaire de procéder à la désignation de 2 nouveaux membres, ainsi sont nommés :

1/ Membre titulaire :

BOIDIN Jean-Marie 2 route d'Iville 27110 CROSVILLE LA VIEILLE

2/ Membre suppléant :

CARPENTIER Pascal 30 rue du Val Saint Martin 27110 CROSVILLE LA VIEILLE

2) Refonte installation d'une caméra sur la zone artisanale :

Monsieur le Maire informe que suite à un dysfonctionnement de la caméra installée en 2017 sur la zone artisanale, et d'importants changements techniques sur la commune du Neubourg, il nous a été demandé de remplacer la caméra actuelle par une autre caméra. Le devis de la société CITEOS est présenté, et s'élève à 5 791.00 € HT.

Après délibération, le conseil accepte la proposition et autorise M. le Maire à signer le devis.

Il est précisé que la ville du Neubourg ne demandera rien sur la gestion de ladite caméra voir délib en 2017.

3) Projets immobiliers en cours :

- Maison des associations : Finalisation du dossier par l'AMO afin de lancer les appels d'offres auprès des entreprises. Phase de demandes de subventions.
- Réalisation de logements intergénérationnels rue du Bout Cardais : phase de demandes de subventions auprès du conseil départemental et l'état.

4) Organisation de la cérémonie du 11 novembre :

Tous les habitants sont invités à la cérémonie ainsi que les enfants du village pour chanter l'hymne national. La formation du cortège se fera à 11 heures devant la mairie.

Un hommage particulier sera rendu aux 2 enseignants violemment assassinés ainsi qu'aux compatriotes victimes des attentats commis sur notre territoire et à l'étranger.

Questions diverses:

- <u>Association Caraméléon</u>: implantée sur Crosville la Vieille, cette association regroupe des ateliers d'expression théâtrale sous toutes ses formes, dans un esprit de détente et de confiance, pour adultes et enfants. Elle favorise les liens sociaux grâce à des démarches artistique et créatrice. Les locaux sont situés sur la zone artisanale (face à la Poste). Des activités sont organisées dans la salle communale le mercredi de 19h30 à 22h. Inscriptions au 06.86.71.19.99.
- SIVOS EPEVICROS: un acte notarié a été réalisé pour valider la répartition et la propriété des locaux scolaires situés à Vitot au SIVOS EPEVICROS (se reporter à l'acte notarié pour précisions).

- <u>Devis Illuminations de Noël</u>:

Afin de soutenir l'action commerciale des commerçants de la zone artisanale, la commune a accepté les devis présentés par la société NG services, pour la pose de décors sur poteaux. Le montant s'élève à 4 937 € HT, installation comprise. A charge de la CCPN d'amener l'électricité aux poteaux électriques.

Fin des questions diverses. La séance est levée à 21h 30.